

LE CH MÉTROPOLE SAVOIE

CHAMBÉRY ET AIX-LES-BAINS

Allocations d'étude Etudiants en soins infirmiers

Montant de l'allocation

Versement d'une allocation de **550 euros nets par mois** pendant la 3ème année de formation en soins infirmiers (de septembre 2022 à juin 2023)

Cumulable avec l'allocation chômage

Modalités de recrutement à l'issue de la formation

- Recrutement en CDI direct à l'obtention du diplôme
- Mise en stage à partir d'un an d'ancienneté
- Mobilité sur d'autres services au bout de 3 ans
- Allocation majorée de 100 euros nets en plus en cas d'engagement d'un recrutement sur un pôle hébergement
- Engagement de servir de 2 ans au CHMS

Vous êtes étudiant de 2ème année en soins infirmiers et vous êtes intéressé par ce dispositif:

- Envoyez votre CV et lettre de motivation à la DRH du CHMS jusqu'au 4 juillet 2022 à l'adresse mail indiquée ci-dessous
- Vous devez envoyer votre candidature complétée de vos relevés de notes et de stages
- Un entretien de recrutement avec la direction des soins et la DRH sera programmé

La direction des ressources Humaines reste disponible pour toute information au 04 79 96 50 46



Envoyez **vos** CV + lettre de motivation à

recrutement@ch-metropole-savoie.fr



www.ch-metropole-savoie.fr

